



Calendrier, modalités et pièces à fournir

Inscriptions des élèves entrants et affectés rentrée 2022 -2023



UNIQUEMENT EN DISTANCIEL A PARTIR DU SITE DU LYCÉE

<http://lycee-belair.ac-reunion.fr>

Mon enfant est nouvellement affecté ou réaffecté au Lycée Bel Air pour la rentrée 2022 - 2023

(Bien vérifier les résultats et la notification du SAIO dès le 01 juillet 2022 dans Métice)

INSCRIPTION : DU 01 AU 05 JUILLET 2022

- **Pour les élèves de seconde générale et technologique (2021-2022) qui seront affectés en classe de première GT ou technologique à Bel Air (2022 - 2023) (201-202-203-204-205-206-207 de Bel air et autres établissements)**
- **Pour les élèves de seconde professionnelle du lycée et autres établissements: (2PCDB1-2PCDB2 en 2021 - 2022) affectés en première Bac Pro (1 PMAV -1 POBM) en 2022 - 2023**
- **Pour les élèves issus de 3^e (2021 -2022) affectés en seconde générale technologique ou professionnelle au Lycée Bel Air (2021-2022)**

Pièces à déposer pour le 05 juillet 2022 au plus tard dans une enveloppe avec

le Nom/ Prénom/ date de naissance et classe de l'élève à l'accueil du lycée.

06 JUILLET 2022

- **Pour les étudiants affectés en BTS 1^{re} année AMCR ou EBCR après les résultats de baccalauréat.**

08 JUILLET 2022

- **Pour les élèves issus du tour suivant n° 1**

Pièces à déposer pour le 08 juillet 2022 au plus tard dans une enveloppe avec

le Nom/ Prénom/ date de naissance et classe de l'élève à l'accueil du lycée.



Modalités des inscriptions-réinscriptions

I - Mise à jour de Métice :

Procéder aux modifications nécessaires via **télé- inscription** dans Métice en suivant le guide qui vous sera proposé

Attention : la télé-inscription nécessite un identifiant et un mot de passe qui doivent vous être communiqués par votre établissement d'origine.

Connectez-vous à votre compte parent sur <http://metice.ac-reunion.fr> Cliquez sur l'icône « téléservices » et accéder à la rubrique « inscription au lycée »

Cette démarche effectuée, procéder à l'étape II et III ci dessous, :

II - Remplir les fiches renseignements :

1/ Téléchargez le dossier d'inscription correspondant sur le site du lycée :

<http://lycee-belair.ac-reunion.fr>

2/ Compléter tous les champs du dossier et l'enregistrer sur votre poste au format PDF sous : Nom Prénom Date de naissance et Classe de votre enfant (Ex: PRUDE Celeste 25 MAI 2005 seconde)

3/ Retourner ce dossier complété par mail à l'adresse suivante :

vie-scolaire1.9741270M@ac-reunion.fr

(Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez imprimer le dossier complété et le joindre à l'enveloppe avec la liste des pièces à fournir ci-dessous,)

III - Déposer à l'accueil du lycée les pièces à fournir

- dans une enveloppe sur laquelle sera indiquée : **Service vie scolaire + Le Nom/ prénom / Date de Naissance et classe de votre enfant en 2021-2022)**
- selon le calendrier établi en page 1
- Horaires : 7h et 17h sauf le mercredi 7h-12h

(Attention : L'établissement ne fait pas de photocopies, et les documents scannés envoyés par mail ne sont pas recevables)

Une confirmation d'inscription au lycée vous sera envoyé par mail, une fois le dossier d'inscription et toutes les pièces réceptionnés.

En cas de difficultés vous pouvez joindre le service de la vie scolaire :

- ◆ **GSM : 0692 22 20 88**
- ◆ **Mail : vie-scolaire1.9741270M@ac-reunion.fr**



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR LA RENTRÉE 2022 - 2023

Pour une ré- inscription (élèves scolarisés au lycée en 2021 -2022)

- ◆ 1 photo d'identité récente
- ◆ 1 justificatif d'adresse (en cas de changement d'adresse)
- ◆ Attestation du recensement ou de participation à la journée de la défense et de la citoyenneté (JDC) (pour ceux qui ont + de 16 ans et qui ne l'ont pas remis l'année précédente)

Pour une première inscription, affectation au lycée (joindre impérativement):

- ◆ Notification d'affectation au lycée (remis par l'établissement d'origine)
- ◆ Copie des 3 bulletins de l'année précédente
- ◆ 1 justificatif d'adresse au nom du responsable légal
- ◆ photocopie de la Carte d'identité du responsable légal
- ◆ photocopie Carte d'identité de l'élève
- ◆ Attestation du recensement ou de participation à la journée de la défense et de la citoyenneté (JDC) (pour les élèves de 16 ans et plus)
- ◆ Les vaccins : Les pages du carnet de santé identifiées (préciser le nom et prénom de l'élève sur la première page)
- ◆ Photocopies de toutes les pages du livret de famille. (Pour les élèves dont les parents sont séparés ou divorcés fournir une photocopie du jugement).
- ◆ Un RIB pour les boursiers (inscrire au dos le Nom et Prénom de l'élève)
- ◆ 3 photos d'identité récentes
- ◆ Copie des documents MDPH/ PAI/PAP (pour les élèves concernés)
- ◆ Copie des documents de placements pour les enfants en ASE

Aucune attestation d'inscription ne sera fournie tant que le dossier ne sera pas complet .

(Dossier d'inscription + pièces à fournir)

L'établissement ne fait pas de photocopie



***Pour les élèves Demi-pensionnaires et Internes
(2022 – 2023)***

Télécharger et compléter la fiche d'intendance puis :

- *soit l'envoyer par mail à : gestion.9741270m@ac-reunion.fr*
- *soit la déposer à l'accueil du lycée dans l'urne dédiée dans une enveloppe sur laquelle sera inscrit : service intendance*

*Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre le service
intendance*

Mme VERGOZ au 0262 98 06 54